

Maisons d'Assistants Maternels



Journées nationales
d'études et de formation

2 mars 2019

Salle des Libertés · 3 rue Edmond Bartissol · 66000 PERPIGNAN

Du groupe à l'équipe, quelles différences ?

PROGRAMME

8 h 30 Accueil café.

9 h 00 **Du groupe à l'équipe,
quelles différences ?**
avec Valérie Zoccola.

12 h 00 Pause repas.

14 h 00 **Table ronde sur la délégation : quelles
interprétations, quelles possibilités ?**

15 h 30 **Table ronde sur le projet pédagogique :
quel sens, quelles obligations ?**
animées par Sandra Onyszko,
avec des intervenants en MAM.

**Nombre de places limité,
pré-inscription requise.**



UNION FÉDÉRATIVE NATIONALE
DES ASSOCIATIONS
DE FAMILLES D'ACCUEIL
ET ASSISTANTS MATERNELS

Engagée dans nos métiers depuis 1980



LSN · Assurances

Renseignements
et réservations sur
ufnafaam.org
contact@ufnafaam.org
tél. 08.91.70.10.15
ou 06.03.93.31.11
fax 05.62.03.84.52

L'UFNAFAAM, union fédérative nationale, association loi 1901, regroupe assistants maternels, assistants familiaux et accueillants familiaux, représentant les différents modes d'accueil de l'enfant (employés par des particuliers, crèches familiales, aide sociale, placement spécialisé). Ses adhérents font d'elle, le mouvement national le plus représentatif et le plus important de la profession.

Du groupe à l'équipe,
quelles différences ?

Bulletin d'inscription

à la journée nationale d'études et de professionnalisation

samedi 2 mars 2019

Salle des Libertés · 3 rue Edmond Bartissol · 66000 Perpignan

A renvoyer avant le 1 février 2019.

Merci de remplir une fiche par participant.

N° d'adhérent UFNAFAAM ou association affiliée

Nom

Prénom

Profession

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Email (obligatoire pour envoi de la convocation)

Une convocation à la journée de formation vous sera adressée par e-mail dès réception de votre règlement.

Tarif adhérent UFNAFAAM : 30 € TTC

Tarif non adhérent : 40 € TTC

Je désire un justificatif de présence.

Date

Chèque n°

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement
(chèque à l'ordre de UFNAFAAM) est à adresser à :

M. Alain GUARNÉ
Journée AM 2019 UFNAFAAM
35 rue Robert de Cotte
66000 Perpignan

tél. 08.91.70.10.15 ou 06.03.93.31.11
contact@ufnafaam.org

Mandat administratif
pour prise en charge institutionnelle :

UFNAFAAM RENCONTRES NATIONALES
IBAN : FR76 1027 8022 6300 0201 8350 171
BIC : CMCIFR2A

Tampon et signature institution :

